



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

monuments commémoratifs

Question au Gouvernement n° 3251

Texte de la question

MÉMORIAL DE RIVESALTES

Mme la présidente. La parole est à M. Pierre Aylagas, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pierre Aylagas. Madame la ministre de l'éducation nationale, vendredi dernier, vous êtes venue avec le Premier ministre dans les Pyrénées-Orientales pour inaugurer le mémorial du camp de Rivesaltes, un lieu d'hommage, de résistance à l'oubli, et un lieu de pédagogie. Dans ce camp, environ 60 000 personnes ont transité. D'abord les républicains espagnols en 1939, jetés sur les routes de la *Retirada* pour fuir le franquisme, placés là, entassés. Puis, en 1941, Pétain fait parquer Juifs et Tziganes, qui sont internés avant d'être déportés, via Drancy, vers les camps de la mort. En 1962, ce sont les harkis, rapatriés d'Algérie, qui intègrent le camp, de force.

Ce mémorial était voulu et porté par Christian Bourquin, dès son arrivée à la tête du conseil général des Pyrénées-Orientales. Il s'agissait pour lui et pour de nombreux élus catalans – nous en sommes ici un certain nombre – de regarder en face notre histoire, avec responsabilité, d'avoir le courage de reconnaître ces heures sombres, de garder la mémoire vivante pour que cela n'arrive plus.

Comme l'a dit le Premier ministre lors de son allocution, « ce mémorial est un centre scientifique, un lieu de savoir, de recherche. La transmission de l'histoire a besoin de précision, d'exigence, face à ceux qui s'empressent de vouloir la nier, de vouloir la récrire ou de s'en servir pour manipuler le présent. » Il nous faut enseigner avec justesse la vérité des faits historiques à tous, et à nos jeunes en particulier. Soyons des citoyens lucides, conscients de notre passé, de notre présent et de notre futur.

Oui, il y a une vigilance de tous les instants à maintenir. Sinon, on perd nos valeurs, celles de la République, qui sont universelles et font rayonner la France. Elles fondent notre identité. Nous devons les faire vivre, les porter haut et fort pour garder son sens à notre devise, inscrite dans toutes nos écoles : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Voilà une des missions de l'éducation nationale. Madame la ministre, quelles sont les mesures du Gouvernement en ce sens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

Mme Marie-George Buffet. Très bien !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, nous avons vécu, vendredi dernier, un moment très fort, en inaugurant le

mémorial de Rivesaltes, ce mémorial magnifique érigé sur un lieu de souffrances multiples : souffrances, vous l'avez rappelé, des républicains espagnols, des Juifs, des Tziganes, des Harkis, des tirailleurs guinéens et de bien d'autres. Vous avez eu raison de rendre hommage à Christian Bourquin et, à mon tour, je veux le remercier ici publiquement, même si c'est à titre posthume, pour sa détermination sans faille dans la conduite de ce projet. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)* Il a été trop longtemps seul, avant que le Premier ministre, Manuel Valls, ne vienne enfin réparer une injustice en assurant le soutien financier de l'État à ce projet.

Ce mémorial de Rivesaltes est un outil précieux pour que les voix des victimes ne s'éteignent jamais et rappellent chacun de nous à ses responsabilités. C'est un outil plus précieux encore pour les élèves dont nous avons la charge, tant il est vrai qu'ils n'apprennent pas seulement l'histoire dans les livres ou dans les programmes scolaires, mais aussi en se confrontant aux lieux et aux disparus.

Paul Ricœur nous appelait à leur transmettre la vérité de l'histoire mais aussi la fidélité à la mémoire. C'est ce que j'ai souhaité faire, en créant pour nos élèves un véritable parcours citoyen, qui conduira chacun d'entre eux, au cours de sa scolarité, à découvrir au moins un de ces lieux magistraux. Le mémorial de Rivesaltes, comme le Camp des Milles, le mémorial de Caen ou le mémorial de l'abolition de l'esclavage, à Nantes, fait partie de ces lieux. C'est la raison pour laquelle nous avons signé une convention avec l'éducation nationale le reconnaissant comme un partenaire à part entière, tant s'agissant de l'accueil des scolaires que de la formation des enseignants ou de l'ouverture des portes de l'école aux témoins qui peuvent encore venir raconter ces pages sombres de notre histoire.

Vous l'aurez compris, monsieur le député, au-delà de la fidélité à la mémoire, il s'agit aussi de prémunir nos élèves contre le poison toujours actif de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie, dont la question précédente était une frappante illustration. Il s'agit d'une urgente nécessité. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Gérard Charasse et Mme Marie-George Buffet. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Pierre Aylagas](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3251

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 octobre 2015](#)